

**PROCÈS-VERBAL
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 29 SEPTEMBRE 2015
ET SUITE AJOURNÉE AU 06 OCTOBRE 2015**

0. Procédures d'ouverture

0.1 Ouverture à 12h14

Proposée par Krystel-Gail Smith

Appuyée par Alexis Robitaille-Duclos

0.2 Præsidium

Que Claudia-Isabel Cachay-Osorio et Rafik Bentabbel soient respectivement animatrice et secrétaire de l'assemblée générale.

Proposée par Gabrielle Lajeunesse

Appuyée par Charlotte Laperrière

0.3 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Que l'on adopte l'ordre du jour comme suit :

- 0. Procédures d'ouverture
 - 0.1 Ouverture
 - 0.2 Præsidium
 - 0.3 Lecture et adoption de l'ordre du jour
 - 0.4 Lecture et adoption des procès verbaux
 - 0.5 Avis de motion
- 1. Plan d'action
 - 1.1 Présentation
 - 1.2 Propositions
- 2. Procédures de clôture
 - 2.1 Questions à l'exécutif
 - 2.2 Varia
 - 2.3 Levée

Proposée par Maxime Laliberté

Appuyée par Emma Miquel

Adoptée à l'unanimité

0.4 Lecture et adoption des procès verbaux

Que l'on adopte le procès verbal du 15 septembre 2015.

Proposée par Sandrine Dobson

Appuyée par Maxime Laliberté

Adoptée à l'unanimité

0.5 Avis de motion

Repris par Sandrine Dobson.

Que l'article 21 : cotisation annuelle du Chapitre 2 des Statuts et Règlements se lise comme suit :

Article 21 : Cotisation annuelle.

La cotisation annuelle des membres est déterminée par l'Assemblée Générale de la SOGÉÉCOM. La cotisation perçut par le Collège auprès des membres est de quarante dollars (40\$) par année. Elle est non-remboursable.

Rejetée à majorité

Pour : 76 Contre :80 Abstention : 57

Club Vidéoludique de Maisonneuve

Le Club Vidéoludique a pour but de procurer à ses membres un endroit où celle-ci peuvent jouer aux jeux vidéos ainsi qu'un environnement propice à la socialisation. Il permet à des étudiant-e-s partageant une passion de se rencontrer et faire ce qu'ils-elles aiment le plus : jouer aux jeux vidéos. Des clubs similaires existent dans d'autres cégeps, ce qui permet des rencontres inter-institutions. Des tournois et des activités sont aussi fréquemment organisés.

Proposée par Jean-Raphaël Matte

Adoptée à majorité

1. Plan d'action

1.1 Présentation

Que l'on tienne trois présentations d'un maximum de 4 minutes sur :

-Retour sur le congrès et le Rassemblement syndical en éducation

-Campagne nationale

-Escalade des moyens de pressions

Que ces présentations soient suivies d'une plénière de 20 minutes pour répondre aux questions sur les présentations.

Proposée Maude-Andrée Meloche

Appuyée par Corinne Baillargeon

Adoptée à l'unanimité

1.2 Propositions

Considérant que la SOGÉÉCOM a un mandat de participer à une grève sociale en 2015;

Considérant que depuis 2 ans la SOGÉÉCOM entreprend une escalade des moyens de pressions contre les mesures d'austérité néolibérale;

Considérant que la fonction publique lutte cette automne pour leurs conventions collective;

Considérant que la lutte des conventions collective s'inscrit dans la lutte contre les mesures d'austérité néolibérale;

Considérant que le mouvement étudiant possède un rôle important dans les mouvements sociaux au Québec depuis les années 60;

Que la SOGÉÉCOM tienne une Assemblée Générale de Grève Générale Illimitée (GGI) le mardi 27 octobre 2015.

Proposée par Maude-Andrée Meloche

Appuyée par Alexis Robitaille-Duclos

Adoptée à majorité

Pour : 129 Contre : 106 Abstention : 12

Demande de question préalable

Proposée par Maude-Andrée Meloche

Appuyée par Sandrine Dobson

Adoptée à majorité

Demande de recomptage

Proposée par Simon Desrochers

Appuyée par Gabriel St-Maurice Perreault

Adoptée à majorité

Pour : 143 Contre : 111 Abstention : 13

Qu'advenant une proposition de grève de plus de trois jours

Que l'exécutif inclut dans la proposition la précision suivante :

Que l'ensemble des cours de troisième année en technique policières, nécessaire à l'obtention du diplôme de techniques policières, soient maintenu.

Proposée par Simon Desrochers

Appuyée par Gabriel St-Maurice Perreault

Adoptée à majorité

Pour : 156 Contre : 40 Abstention : 45

Proposition privilégiée de question préalable sans la fin des tours de paroles

Proposée par Louis-Alexandre Hébert-Gosselin

Appuyée par Sandrine Dobson.

Adoptée à majorité

Que la SOGÉÉCOM se positionne en faveur de la création d'un comité média ad hoc à l'ASSÉ.

Que les mandats de ce comité soient :

- Coordonné par la ou le secrétaire aux communications.
- Soutenir cette dernière ou ce dernier pour l'élaboration de la stratégie médiatique.
- Organiser des formations média au local.
- Assister les associations locales lors de leurs sorties médias.
- Assurer un discours médiatique féministe à l'ASSÉ.

Que la composition de ce comité soit :

• 3 porte-paroles, dont au moins une femme, au moins un ou une membre du collégial et un ou une membre universitaire, une personne bilingue et un ou une membre du Conseil Exécutif.

- 1 chercheuse pour assister le ou la secrétaire aux communications.

Que les personnes élues sur ce comité soient redevables au Conseil Exécutif, aux instances intermédiaires, ainsi qu'au Congrès.

Proposée par Louis-Alexandre Hébert-Gosselin

Appuyée par Maude-André Meloche

Adoptée à l'unanimité

Proposition spéciale :

Qu'on lève tous les cours jusqu'à 15h00.

Proposée par Maxime Laliberté

Appuyée par Camille Gagné

Rejetée à majorité

Pour : 76 Contre : 57 Abstention : 26

2. Procédures de clôture

2.1 Questions à l'exécutif

Rien à signaler.

2.2 Varia

Rien à signaler.

2.3 Levée à 14h02

Proposée par Laurence Pleau

Appuyée par Karl Boulanger

Adoptée à majorité

Pour : 66 Contre : 2 Abstention : 14

Proposition d'ajourner le reste des points de l'assemblée à mardi prochain, le 06 octobre 2015.

Proposée par Maude-André Meloche

Appuyée par Maxime Laliberté

Adoptée à majorité

Pour : 40 Contre : 2 Abstention : 14

**RÉOUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
SUITE AJOURNÉE DU 06 OCTOBRE 2015**

*** LE PV DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 06 OCTOBRE 2015 ÉTANT DÉCLARÉ PERDU, CECI EST UNE VERSION RECONSTITUÉE PAR LA PERMANENCE ADMINISTRATIVE SUR LE TÉMOIGNAGE DE DEUX DES PARTICIPANTES, SOIT LA PERMANENTE SOCIOPOLITIQUE ET LA DÉLÉGUÉE À L'INFORMATION ***

0. Procédures d'ouverture

0.1 Ouverture

Proposée par ??

Appuyée par ??

Adoptée

0.2 Praesidium

Inconnu

1. Plan d'action

1.1 Présentations

1.2 Propositions

Qu'advenant une menace claire de décret d'une loi spéciale dans le cadre des négociations de convention collective du secteur public, que le Conseil Exécutif de la SOGÉÉCOM convoque une Assemblée Générale Spéciale de Grève dans les cinq jours ouvrables. OU, Qu'advenant le décret d'une loi spéciale dans le cadre des négociations de convention collective du secteur public, que le Conseil Exécutif de la SOGÉÉCOM convoque une Assemblée Générale d'urgence de Grève dans les trois jours ouvrables.

Proposée par Corinne Baillargeon

Appuyée par ??

Adoptée à l'unanimité

2. Procédures de clôture

2.1 Questions à l'Exécutif

Inconnu.

2.2 Varia

Inconnu.

2.3 Levée

Proposée par ??

Appuyée par ??

Adoptée